

Image not found or type unknown



Divorce à l'amiable et frais de notaire

Par **stephanie**, le **12/04/2008** à **19:12**

je divorce avec mon mari.nous nous entendons pour séparer tous nos biens.nous avons demandé à un notaire d'intervenir pour que mon mari me rachète notre maison.le notaire a voulu savoir combien nous avions sur nos comptes et comment nous partageons alors que nous nous sommes entendus.peut-on refuser ça et cela peut-il faire grimper les frais de notaire?